

Conditions générales de la Promotion de la Remise en argent myPaysafe (la « Promotion ») (les « Conditions générales de la Promotion »)

1. Introduction

1.1. VEUILLEZ LIRE SOIGNEUSEMENT LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA PROMOTION AVANT DE PARTICIPER. EN PARTICIPANT À LA PROMOTION, VOUS SEREZ RÉPUTÉ(E) AVOIR ACCEPTÉ CES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA PROMOTION. CES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA PROMOTION LIMITENT VOS DROITS ET RECOURS, ENTRE AUTRES CHOSES.

1.2. L'organisateur de cette Promotion est Paysafe Prepaid Services Limited (Ireland), une entreprise dûment immatriculée en vertu du droit irlandais sous le numéro 626671 et dont le siège social est situé au 3rd Floor, Kilmore House, Spencer Dock, Dublin 1 D01 YE64, Irlande. Paysafe Prepaid Services Limited est agréée par la Central Bank of Ireland (« CBI ») en tant qu'établissement de monnaie électronique selon la réglementation irlandaise « European Communities (Electronic Money) Regulations 2011 ». Paysafe Prepaid Services Limited est désignée par la suite par « **Paysafe** », « **nous** » ou « **notre/nos** » (Paysafe opère sous les appellations Paysafe, paysafecard, myPaysafe et my paysafecard).

1.3. Sauf indication contraire expresse dans les présentes, ces Conditions générales de la Promotion doivent être lues et interprétées conjointement aux Conditions générales de myPaysafe (disponibles sur www.paysafecard.com). En cas de conflit ou d'incohérence, les présentes Conditions générales de la promotion doivent prévaloir (mais uniquement dans la mesure de ce conflit ou de cette incohérence).

2. La promotion

2.1. Cette Promotion s'adresse à un nombre limité de clients qui sont titulaires d'un compte d'argent électronique actif myPaysafe conformément aux Conditions générales de myPaysafe, disponibles sur le site <https://www.paysafecard.com> (le « **Compte myPaysafe** »), dont les utilisateurs sont désignés comme des « **Titulaires du Compte myPaysafe** ».

2.2. Au début de la Période promotionnelle (telle que définie dans l'article 3), Paysafe enverra à certains Titulaires du Compte myPaysafe un e-mail d'invitation (« **l'E-mail d'invitation** ») à l'adresse e-mail principale enregistrée dans leur Compte myPaysafe. Seuls les Titulaires du Compte myPaysafe qui ont reçu l'E-mail d'invitation (les « **Participants** ») ont le droit de participer à cette Promotion.

2.3. Les Participants qui atteignent un objectif de volume transactionnel prédéfini auront le droit de recevoir une récompense (la « **Récompense en en argent** » ou la « **Remise en argent** ») qui sera versée sur leur Compte myPaysafe. La Récompense en argent dépend du volume total de Transactions éligibles (telles que définies dans l'article 5) effectuées par les Participants (le « **Volume transactionnel** ») et elle s'établit comme suit :

Pour avoir atteint et dépassé le seuil d'un Volume de transactions prédéterminé et personnalisé au cours de la Période promotionnelle (le « **Volume de transactions cible** »), les Participants auront le droit de recevoir une Récompense en argent. Ce Volume de transactions cible sera fixé individuellement dans l'E-mail d'invitation. La Récompense en argent s'élève à **30 EUR dans chaque cas**.

2.4. La Récompense en argent maximale que les Participants peuvent recevoir est de **30 EUR**.

2.5. Les Récompenses en argent sont définitives et non échangeables.

2.6. Paysafe n'est pas responsable de l'évaluation ou du paiement des taxes, droits ou autres frais dus par les Participants en raison de la Promotion.

3. Période promotionnelle

La Promotion (la « **Promotion** ») a lieu du **6 novembre 2023** à 00h00 GMT au **4 décembre 2023** à 23h59 GMT (la « **Période promotionnelle** »). Paysafe s'efforcera, dans la mesure du possible, de transférer toutes les Récompenses en argent sur le Compte myPaysafe des Participants d'ici le **18 décembre 2023** à 23h59 GMT sans préavis ou demande. En dépit de l'article 7.4, Paysafe se réserve le droit de prolonger l'échéance du transfert des Récompenses en espèces jusqu'au **1 janvier 2024** à 23:59 GMT au plus tard, si nécessaire.

4. Critères d'éligibilité

4.1. Afin de participer à la Promotion, vous devez :

a) avoir un Compte myPaysafe actif ;

b) avoir reçu l'E-mail d'invitation directement de Paysafe ;

c) ne pas utiliser votre Compte myPaysafe à des fins commerciales ;

d) ne pas être directeur(-trice), employé(e) ou sous-traitant ou membre de la famille immédiate d'un(e) directeur(-trice), employé(e) ou sous-traitant d'une entreprise de Paysafe Group (ce qui comprend toutes les sociétés affiliées à Paysafe). Pour éviter toute ambiguïté, un « membre de la famille immédiate » désigne toute personne qui a une des relations suivantes avec le (la) directeur(rice), l'employé(e) ou le sous-traitant d'une entreprise de Paysafe Group : a/ le conjoint et ses parents ; b/ les fils et les filles et leurs conjoints ; c/ les parents et leurs conjoints ; d/ les frères et les sœurs et leurs conjoints ; e/ les grands-parents et les petits-enfants et leurs conjoints ; f/ le ou la partenaire familial(e) et ses parents, y compris les partenaires familiaux de toute personne visée aux points a) à g) de la présente définition ; et g/ toute personne liée par le sang ou l'affinité dont l'association étroite avec l'employé(e) équivaut à une relation familiale ;

e) ne pas être directeur(-trice), employé(e) ou sous-traitant ou membre de la famille immédiate (tel que défini précédemment d'un(e) directeur(-trice), employé(e) ou sous-traitant du fournisseur de services d'une entreprise de Paysafe Group ;

f) avoir au moins 18 ans ;

g) ne pas résider ou être installé dans un pays où l'offre de Comptes myPaysafe de Paysafe est interdite.

4.2. Les conditions ci-dessus sont collectivement désignées les « **Critères d'éligibilité** ». Si vous remplissez les Critères d'éligibilité, vous avez le droit de participer à la Promotion. Paysafe se réserve le droit d'exiger des Participants qu'ils fournissent des preuves démontrant qu'ils répondent à tous les Critères d'éligibilité et peut, à sa discrétion, disqualifier tout(e) Participant(e) si ces preuves ne sont pas fournies dans un délai raisonnable stipulé par Paysafe ou si Paysafe (agissant raisonnablement) n'est pas convaincu que les Critères d'éligibilité sont remplis.

5. Transactions éligibles

5.1. Les Transactions éligibles sont des transactions réalisées depuis le Compte myPaysafe des Participants vers un Marchand (tel que défini plus bas) pendant la Période promotionnelle (une « **Transaction éligible** »).

5.2. Un Marchand est une entité qui a le droit d'accepter et qui accepte activement les paiements myPaysafe comme méthode de paiement pour les biens et services qu'il fournit (un « **Marchand** »).

5.3. Les transactions suivantes **ne sont pas des** Transactions éligibles :

a) transactions entre des Comptes myPaysafe ;

b) envois vers et retraits depuis le Compte myPaysafe des Participants.

5.4. Paysafe se réserve le droit de ne pas prendre en compte toute Transaction éligible pour cette Promotion que l'entreprise, à sa seule mais raisonnable discrétion, considère comme un abus de la Promotion, notamment mais sans s'y limiter :

a) des transactions multiples réalisées pour augmenter de manière artificielle le volume des Transactions éligibles ;

b) des transactions non réalisées au bénéfice personnel du Titulaire du Compte myPaysafe ;

c) des transactions qui enfreignent les présentes Conditions générales de la Promotion, les Conditions générales de myPaysafe ou d'autres Conditions d'utilisation de Paysafe ou d'une société affiliée à Paysafe le cas échéant.

6. Protection de la vie privée et des données personnelles

Le traitement des données des Participants est régi par la politique de confidentialité qui est disponible sur le site Web (<https://www.paysafecard.com>).

7. Divers

7.1. Paysafe se réserve le droit de mettre fin ou de modifier cette Promotion à tout moment à son entière discrétion par l'envoi d'un avis écrit à l'adresse e-mail enregistrée dans le Compte myPaysafe des Participants. Paysafe se réserve le droit de modifier, d'annuler, de résilier ou de suspendre la Promotion en cas de virus, bug informatique ou intervention humaine non autorisée ou de toute autre cause qui échappe au contrôle raisonnable de Paysafe qui pourrait corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement normal de la Promotion.

7.2. Paysafe se réserve le droit d'exclure des Participants de la Promotion si Paysafe a des raisons de penser que ces Participants ont :

a) enfreint ou tenté d'enfreindre les présentes Conditions générales de la Promotion, les Conditions générales du Compte myPaysafe ou d'autres Conditions d'utilisation de Paysafe ou d'une société affiliée à Paysafe le cas échéant ;

b) tenté de contourner des procédures de sécurité ou opérationnelles.

7.3. Paysafe n'est pas responsable de ce qui suit :

a) l'inexactitude ou le manque de précision des informations causé par des Participants, par des erreurs ou par tout équipement ou programmation associés à ou utilisés pendant la Promotion ;

b) les défaillances techniques de n'importe quel type, y compris, sans toutefois s'y limiter, les dysfonctionnements, interruptions ou déconnexions des lignes téléphoniques ou du matériel ou logiciel réseau ;

c) toute intervention humaine non autorisée à n'importe quel moment du processus de participation à cette Promotion ;

d) toute erreur technique ou humaine pouvant survenir dans l'administration de la Promotion ou le traitement des inscriptions ;

7.4. Paysafe ne sera pas tenue pour responsable de tout retard d'exécution ou de toute incapacité d'exécution de l'une des obligations qui lui incombent au titre de ces Conditions générales de la Promotion, si ce retard ou incapacité découle d'événements, de circonstances ou de causes hors de son contrôle raisonnable, notamment, mais sans s'y limiter, un incendie, une inondation, un tremblement de terre, des intempéries, une grève, une guerre (déclarée ou non déclarée), un embargo, un blocus, une interdiction légale, une mesure gouvernementale, une émeute, une insurrection, des dommages, une destruction, un retard ou une annulation d'un vol ou autre transport.

7.5. Tous les problèmes et questions concernant la rédaction, la validité, l'interprétation et l'applicabilité des présentes Conditions générales de la Promotion, ou les droits et obligations des Participants et de Paysafe, selon le cas, en rapport avec cette Promotion, seront régis par et interprétés en accord avec le droit irlandais, sans donner lieu à un quelconque choix d'une règle de droit ou de conflit de loi (de l'Irlande ou de toute autre juridiction), qui aurait pour effet de rendre applicable les lois d'une juridiction autre que l'Irlande.

7.6. En cas de divergence entre une version traduite et la version originale anglaise des présentes conditions de la promotion, la version anglaise prévaudra.

7.7. Dans la mesure prévue par la loi, Paysafe et ses agents ne seront en aucun cas responsables ou tenus d'indemniser un(e) Participant(e) réel(le) ou potentiel(le), ou d'accepter une quelconque responsabilité (qu'elle soit directe, indirecte, spéciale, accessoire, exemplaire, punitive ou consécutive) pour, ou en rapport avec, la participation (ou une tentative de participation) à la Promotion, que cette responsabilité découle d'une réclamation fondée sur un contrat, une garantie, un délit (y compris une négligence), une responsabilité stricte ou autre. Les droits statutaires des Participants ne sont pas affectés. Aucune disposition des présentes Conditions générales de la Promotion n'exclut ou ne limite de quelque manière que ce soit la responsabilité en cas de décès ou de préjudice corporel causé par la négligence de Paysafe, en cas de fraude ou pour toute autre question où la responsabilité ne peut être exclue ou limitée en vertu de la loi.

8. Nous contacter

Si vous avez des questions concernant cette Promotion ou nos services en général, vous pouvez nous contacter à tout instant en envoyant un message au Service client par le biais de la fonction « Assistance par e-mail » de notre site Web (www.paysafecard.com).